



CTL du 23 avril 2019 - Compte-rendu

Suite au boycott du CTL le 15 avril (cf déclaration liminaire de l'intersyndicale sur le site FO-DGFIP 2A), le comité a été reconvoqué le mardi 23 avril, avec pour ordre du jour :

- 1) Nouvelle organisation des services en direction (organigramme et déménagements)
- 2) Aménagement des horaires à la trésorerie de Sainte-Marie Sicché
- 3) Rapport d'activité de la DRFIP 2017 et 2018
- 4) Bilan 2018 de la formation professionnelle et plan de formation 2019
- 5) Présentation de la campagne IR 2019
- 6) Projet de réorganisation des services dans le département (à la demande du syndicat FO-DGFIP 2A)
- 7) Questions diverses (télétravail ... à la demande des élus FO-DGFIP 2A)

1) Nouvelle organisation des services en direction (organigramme et déménagements)

• Organigramme

On relèvera « quelques » modifications depuis la présentation de l'organigramme lors des CTL des 11 et 20 mars (compte-rendu que l'on avait fort justement sous-titré "il serait urgent d'attendre"), à tel point que le document transmis aux OS pour ce CTL n'était lui-même plus d'actualité !

Au niveau des fonctions, le poste d'adjoint au pôle transverse, occupé par Mme Gaucher, sera supprimé après son départ en mutation cet été. Au sein du pôle métiers, sous la responsabilité de M. Killius et aux côtés de Mme Staebler (qui chapeautera le secteur gestion publique), Mme Dainesi aura en charge le secteur fiscal. Le secteur "Contrôle et affaires juridiques" sera confié à Mme Lefevre.

Suite à la remarque des élus FO lors des CTL du mois de mars, la mention "assiette des particuliers et des professionnels" a été ajoutée au niveau du secteur "fiscalité".

• Déménagement des services

Là encore, quelques modifications par rapport au 1er projet : les services Dépense et le service de liaison rémunération (SLR), en provenance de l'immeuble Castellani (quartier St-Joseph), ne seront finalement pas réunis dans un même bureau. En revanche, les 4 agents du service SLR seront installés dans l'actuel service des domaines ... avec les 4 agents du Centre des pensions, soit 8 agents dans 73 m2 ! A l'évidence, ce n'est pas la qualité des conditions de travail qui a guidé la direction dans l'élaboration de ce

projet. Non, c'est l'organisation du travail qui a primé : prenez un service (en sous-effectif), un 2ème (en sur-effectif), mélangez-les, vous obtiendrez un seul service, avec un seul chef, et en avant la polyvalence !

En bref, le Centre des pensions et le SLR devaient occuper le même espace, coûte que coûte, au mépris des conditions d'exercice des missions, avec des situations dégradées en matière d'ambiance acoustique, lumineuse, etc... Le syndicat a insisté : 8 agents dans 73 m2, ce n'est pas tenable !

Autres modifications par rapport au projet initial : la cuisine existante à l'étage de la direction est maintenue. Comme l'avaient souligné les élus FO, il était inconcevable de supprimer 1 cuisine sur 2 sur ce site qui voit en même temps le nombre d'agents augmenté de 50% !

Le syndicat FO-DGFiP est également intervenu au sujet de l'installation du pôle foncier à Cunéo. La direction avait l'intention de transformer 4 bureaux individuels, au 4ème étage, en 2 bureaux collectifs, au nom du sacro-saint principe de "synergie" ... Parvenant à convaincre la direction qu'en travaillant seul dans un bureau il est plus facile de se concentrer, le syndicat a sauvé une cloison sur deux !

Concernant les opérations de déménagement, le syndicat rappelle l'obligation de l'employeur d'élaborer un plan de prévention lorsque des travaux sont effectués sur un lieu où travaillent d'autres salariés. Ce plan doit prévoir les mesures afin de protéger les salariés exposés à des risques liés aux travaux. Or vu l'état de certains services où des travaux ont déjà été réalisés, il est clair que certaines mesures n'ont pas été respectées. FORCE OUVRIERE demande alors aux agents exerçant dans les services où les conditions d'hygiène et de sécurité ne sont pas respectées de saisir le syndicat afin de mettre en œuvre si nécessaire le droit de retrait.

Les élus FO ont demandé à la direction de mettre en ligne sur Ulysse 2a le calendrier des opérations de déménagements (cf ci-dessous :)

PLANNING PREVISIONNEL DEMANAGEMENT GRANDE ARMEE					
Agents	Semaine	Jour	Départ de	Arrivée à	Lieux d'arrivée
M. GERONIMI	S17	24-avr	Gde Armée	Gde Armée	Ex Bureau Courier
M. MORAND	S17	24-avr	Gde Armée	Gde Armée	Bureau de passage
M. GAUCHER	S17	24-avr	Gde Armée	Gde Armée	Ex Bureau M. GERONIMI
M. LABAN	S18	30-avr	Gde Armée	Gde Armée	Ex Bureau M. STAEBLER
M. STAEBLER	S18	30-avr	Gde Armée	Gde Armée	Ex Bureau M LABAN
G CIARDIELLO	S18	02-mai	Gde Armée	Gde Armée	Zone Compta
E. GRUNENWALD	S18	03-mai	Gde Armée	Gde Armée	Box Accueil
E. GRUNENWALD	S24	11-juin	Gde Armée	Cunéo	Cunéo Ex Bureau PGF
C. DEMMANGE	S19	06-mai	Gde Armée	Gde Armée	Ex Bureau E. GRUNENWALD
Agents RNF	S19	06-mai	Gde Armée	Gde Armée	Zone CDC Collectif
M. DAINESI	S20	13-mai	Cunéo	Gde Armée	Ex Bureau G. BOUSSON
C. ESTEVE, MB. FIESCHI C. TOMI	S20	13-mai	Cunéo	Gde Armée	Ex Bureau M. Gaucher
EARF Cunéo	S21	20-mai	Cunéo	Gde Armée	Ex Bureau RNF
Chef EARF Cunéo	S21	20-mai	Cunéo	Gde Armée	Ex Bureau RNF
JPC. COURCOUX	S22	27-mai	Gde Armée	Cunéo	Ex Appart DSF
Agents France Domaine	S22	27-mai	Gde Armée	Cunéo	Ex Appart DSF
C. KILLIUS	S23	03-juin	Gde Armée	Gde Armée	Ex bureau JPC. COURCOUX
M. BIENABE	S23	04-juin	Gde Armée	Gde Armée	EX bureau C. Killius
D. CALZARONI	S23	05-juin	Gde Armée	Gde Armée	Nouveau Bureau RH
G. BOUSSON	S23	05-juin	Gde Armée	Gde Armée	Ex bureau D. CALZARONI
M. MORAND	S24	13-juin	Gde Armée	Cunéo	Cunéo -Ex bureau PGF
N. SKRZYNSKI et I. PIERON	S24	13-juin	Gde Armée	Cunéo	Cunéo - Ex bureau PGF
I. CLEMENTE et C. PAOLINI	S24	14-juin	Gde Armée	Gde Armée	Bureau CEPL
A. ROLLIN	S24	14-juin	Gde Armée	Gde Armée	Bureau CEPL
O. SERAPHIN	S24	14-juin	Gde Armée	Gde Armée	Bureau CEPL
Service Dépense	S25	17-juin	St Joseph	Gde Armée	Ex Bureau DEEF
Service CGR	S26	25-juin	St Joseph	Gde Armée	Ex Bureau F Domaine
Service SLR	S26	26-juin	St Joseph	Gde Armée	Ex Bureau F Domaine
J. SORBA	S26	27-juin	Gde Armée	Cunéo	Ex bureau F. LERMINIAUX
F. LERMINIAUX	S26	27-juin	Cunéo	Gde Armée	Ex bureau J. SORBA
MC. TOMASI	S29	15-juil	St Joseph	Gde Armée	Ex bureau C. KILLIUS
L. MONTAGNE	S29	15-juil	St Joseph	Gde Armée	Ex bureau C. KILLIUS
J. THEYRET	S29	15-juil	St Joseph	Gde Armée	Ex bureau V. BENSON
IP Arrivant	S36	01-sept	Gde Armée	Gde Armée	Nouveau Bureau DEEF
O. JACQUES	S36	01-sept	Gde Armée	Cunéo	Ex bureau L. LEFEVRE
L. LEFEVRE	S36	01-sept	Cunéo	Gde Armée	Ex bureau O. JACQUES

Tous ces sujets ne doivent pas occulter un problème de taille, rappelé à maintes occasions par le syndicat : les possibilités de stationnement à la DRFIP !

Les syndicats l'avaient rappelé dans leur déclaration liminaire lue avant le boycott du 1er comité le 15 avril: dès son arrivée début décembre, Mme Assouline avait affirmé que la possibilité de transférer sur le site de la Grande Armée les services en direction à Castellani était subordonnée à la possibilité pour les agents de stationner sur ce site.

Qu'en est-il à ce jour : aucune garantie concernant le parking de la direction lui-même, la justice étant loin de se prononcer sur le recours intenté par l'administration, comme précisé sur Ulysse 2A.

Mme Assouline avait précisé lors du CTL du 20 mars détenir 12 badges d'accès au parking de la CCI, nombre porté à 18 lors du CHS du 15 avril, puis à 22 lors du CTL de ce 23 avril ! A ce rythme, comme l'a suggéré le syndicat FO-DGFIP, peut-être faudrait-il réunir à nouveau la comité 2 ou 3 fois si cela pouvait permettre d'obtenir un nombre suffisant de places ! Plus sérieusement, les besoins en terme de stationnement n'ont toujours pas été recensés à ce jour et le syndicat doute sérieusement que le compte y soit.

Les élus FO ont rappelé que le nombre d'agents passe de 40 à 62, parmi eux nombreux sont ceux, déjà sur place, qui ont vu leur quotidien se compliquer considérablement depuis l'été dernier avec l'impossibilité de se garer sur l'actuel parking. FO a rappelé que la plupart des agents "rapatriés" de Castellani résident en périphérie d'Ajaccio (d'où leur affectation actuelle à leur demande quartier St-Joseph !). Cette mobilité imposée va leur faire subir 20 minutes de bouchons minimum à l'entrée de la ville chaque matin... Après quoi, pour les heureux propriétaires du fameux sésame, le badge d'accès au parking CCI leur permettra-t-il pour autant de trouver une place ? Rien n'est moins sûr, surtout en période de forte affluence dans ce parking à proximité directe des quais d'embarquement...

Se pose également la question du devenir de nos collègues de l'ESI d'Ajaccio, qui certes dépendent de la DISI de Marseille, mais n'en sont pas moins des partenaires de notre direction régionale. Ils méritent avant toute chose davantage de respect que le silence de leur direction quant à leur situation au 1er janvier prochain, une fois que la DRFIP aura rendu les locaux de St-Joseph où ils sont hébergés. Où exerceront-ils leurs missions, comment et avec qui ? Et quand le sauront-ils ???

Vote : contre unanime (4 FO, 2 Solidaires)

2) Aménagement des horaires à la trésorerie de Sainte-Marie Sicché

Le poste était ouvert au public précédemment du lundi au jeudi, toute la journée. L'administration propose de régulariser une situation en cours depuis 3 mois : la réduction de l'ouverture au public au mardi matin et au jeudi matin uniquement. La direction précise que cette décision, qui remporte l'assentiment des agents, est en cohérence avec la faible fréquentation des usagers à ce guichet.

Ultime étape avant fermeture définitive !

Le syndicat FO a tout d'abord tenu à préciser que si la fréquentation à l'accueil diminue, cela correspond tout simplement aux vœux de l'administration qui, en transférant l'activité recouvrement dans les SIP, donc en spécialisant toutes les trésoreries, a organisé la perte des missions dans le réseau de proximité. Cette désorganisation de nos services a conduit aux suppressions d'emplois au 1er janvier dans toutes les trésoreries du département, donc à les fragiliser et à inciter les agents eux-même à demander la diminution de l'amplitude horaire d'accueil du public.

A ce jour, les O.S. ne se sont jamais opposées à une diminution des horaires d'accueil tant les collègues n'ont que ce moyen pour récupérer le retard qui s'accumule, faute de volonté de l'administration à pourvoir nos services en emplois suffisants.

Aujourd'hui, il ne faut pas se leurrer, 2 demi-journées d'accueil des usagers par semaine, c'est préparer le public, les élus et les collègues à la fermeture prochaine du poste ! Il est hors de question pour les syndicats de cautionner la mort programmée de la trésorerie de Sainte-Marie Sicché, c'est pourquoi ils se sont opposés à cette modification proposée par l'administration.

vote : contre unanime (4 FO, 2 solidaires)

3) Rapports d'activité de la DRFIP 2017 et 2018

Lors du dernier comité, le syndicat avait signalé que la direction locale n'avait pas présenté en 2018 le rapport d'activité 2017. Mme Assouline avait alors répondu que la direction en profiterait pour le présenter au prochain CTL avec celui de l'année 2018.

Ces rapports (en pièces jointes) permettent d'analyser l'évolution de l'activité de nos services à travers différents indicateurs.

Hormis quelques interrogations sur la fiabilité de certains chiffres (CICE/IR identique sur le nombre de bénéficiaires et en montant d'une année sur l'autre...) , le syndicat a relevé que certains services comme le SPFE n'étaient pas pris en compte dans ces rapports.

Par ailleurs, le rapport 2018 permet de relever que l'indicateur de qualité des services (IQS) est une pure fumisterie car basé sur les "appels mystères" vers un seul service qui ne dispose que d'une seule ligne pour l'ensemble des agents !

4) Bilan 2018 de la formation professionnelle et plan de formation 2019

Ci-dessous le descriptif de la répartition des jours de formation en 2018 dans le département (extrait de la note de présentation de l'administration)

	Nombre bénéficiaires (1)	%	Nombre jours/agents (2)	%
A+	13	2,2	19	2,34
A	173	29,32	262,6	32,29
B	244	41,36	332,5	40,89
C	153	25,93	192,5	23,67
EC (3)	3	0,51	2,6	0,32
VSCI (4)	4	0,68	4	0,49
Total	590	100	813,2	100

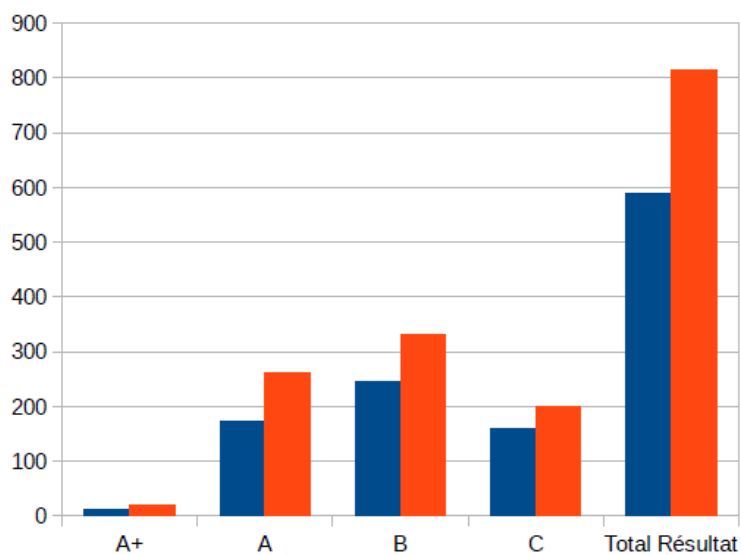
(1) nombre de bénéficiaires : correspond au nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation. Si un agent a été inscrit à 3 formations, il comptera pour 3 agents formés (ou 3 bénéficiaires)

(2) nombre de jours/agents de formation : le total est égal à celui indiqué au § 3.1

L'objectif est de produire le tableau en jours/agents ou bénéficiaires en fonction de la direction organisatrice.

(3) EC : contractuels C y compris agents d'entretien, de gardiennage, de restauration et vacataires.

(4) VSCI : Volontaires Service Civique.



nombre de bénéficiaires / **nombre de jours/agents de formation**

	Nb jours/agents	%
Formation initiale	12	1,48
Formation continue	755,4	92,89
Préparations aux concours	45,8	5,63
Total	813,2	100

Les élus FORCE OUVRIERE ont relevé que malgré la mise en place d'une formation spécifique PAS, **le nombre de jours de formations en 2018 a diminué par rapport à 2017 de plus de 11%**, confirmant une tendance de fond. Le syndicat a également relevé la très nette différence entre les formations "gestion publique" (**96,2** journées de formation/agents en 2018) et les formations "gestion fiscale" (**448,3** jours/agents) ... La formation PAS n'explique pas tout, parfois les chiffres se suffisent à eux-mêmes pour exprimer comment notre direction générale conçoit l'évolution de nos métiers...

Les élus FO-DGFIP 2A au CTL ont enfin soulevé le problème de la perte, avec le déménagement de Castellani vers la Grande Armée, de la salle de formation et celle de réunion situées à l'immeuble St-Joseph, la 2ème permettant l'organisation de concours. La direction a répondu que la salle de formation (utilisée quand-même 1 jour sur 3) sera réinstallée au sein de la trésorerie hospitalière. Quant aux concours administratifs ... la direction louera une salle (puis remboursement par la centrale).

Pour qui se souvient de la somme engloutie dans les travaux au 4ème étage de l'immeuble Castellani, il y a un peu plus de 10 ans (850 000 euros), se servir aujourd'hui du prétexte des économies pour justifier le déménagement, et donc l'abandon de ces locaux, ferait presque sourire s'il n'en résultait pas une atteinte aux conditions de travail de nos collègues...

5) Présentation de la campagne IR 2019

Cette année, la direction locale a choisi de présenter la campagne IR ... avant la campagne (la présentation en 2018 avait été prévue lors du CTL de 19 juin 2018...).

Pour cette première campagne depuis la mise en place du P.A.S., la direction a rappelé les principales dispositions prévues par la note (consultable en pj + annexes), à commencer par les dates limite de dépôt des déclarations pour le département : limite de déclaration papier le 16 mai, en ligne le 28 mai.

L'administration a précisé qu'au niveau local, l'ERD, des vacataires et les services civiques allaient être essentiellement affectés sur ces tâches.

La direction a également déclaré vouloir inciter les usagers à ne plus contacter nos services par le biais de la BALF mais directement sur e-contact.

La note de présentation précise que **"cette année, aucun des 3 SIP n'assurera de permanence d'accueil à l'extérieur". Cette mention n'a pas manqué de faire réagir les élus FO-DGFIP au CTL tant elle vient totalement à l'encontre du discours fallacieux de la Direction générale, repris bien évidemment au niveau local, tendant à faire croire que les restructurations à venir ont pour principal objectif de faire de la DGFIP une administration encore plus au contact des usagers !** ... Transition parfaite pour passer au point suivant:

6) Projet de réorganisation des services dans le département (point inscrit à la demande du syndicat FO-DGFIP 2A)

Comme déjà indiqué dans le communiqué du 17 avril (« *Restructurations : La directrice en parle ... mais pas à nous !* » sur le site départemental) les élus FO-DGFIP ont rappelé leur stupéfaction d'apprendre l'avancée du projet de restructuration le 5 avril par une radio locale, alors que la direction n'avait pas cru nécessaire d'inscrire ce point à l'ordre du jour de ce comité pour en informer les représentants du personnel !

Comment la direction peut-elle ignorer l'état de stress et d'inquiétude généralisée dans la totalité des services depuis la mise en route de ces projets ? Le manque d'information dans les services ne rassure pas les collègues... à part ça, ce seraient les syndicats, bien entendu, qui propagent l'anxiété dans les postes !

Mme Assouline a bien tenté de nous resservir son discours de la méthode en insistant sur le fait que nous connaissions déjà les grandes lignes, mais alors il faudrait savoir : soit les syndicats inventent et racontent n'importe quoi aux agents et aux journalistes, soit nous connaissons effectivement les lignes directrices de ces projets ! Or ayant eu connaissance de la lettre de missions transmise par le DG aux directeurs locaux à la mi-décembre, les O.S. sont effectivement bien informées. Reste maintenant à connaître en détail l'avancée de ce projet et à quelle hauteur la direction locale a-t-elle l'intention de détruire notre réseau dans le département.

Si la DRFIP a réaffirmé son perpétuel "vous saurez en tant voulu", Mme Assouline a précisé également qu'elle ne savait pas "ce qui était retenu"... **ce dernier aveu signifie que la direction locale a d'ores et déjà fait remonter son projet de restructuration auprès du Directeur Général !** Le cahier des charges de la direction centrale enjoignait aux directeurs locaux d'élaborer ce projet après avoir consulté les élus locaux, après avoir collaboré avec les services de la préfecture...

Qu'aura fait remonter notre direction locale de cette phase préliminaire : les manifestations des élus locaux, en particulier du milieu rural, devant la préfecture les 14 février et 14 mars avec les agents massivement en grève ? l'opposition claire et nette de la préfète de région aux fermetures de trésoreries ? On en doute... Il est plus probable que la directrice pense avoir convaincu certains que l'on peut se passer de trésoreries grâce à ces permanences ponctuelles, des demi-journées ici ou là au gré des possibilités dans les mairies, ou dans les maisons des services aux publics qui déjà selon la Cour des Comptes coûtent trop cher.

Voici donc la nouvelle administration conçue par les têtes dites pensantes : le public doit se tenir prêt pour l'heure de passage du contact-DGFIP dans son village, où un agent d'accueil, face à la multiplicité des questions techniques ne servira que de relais supplémentaire entre l'utilisateur et nos services.

Bien évidemment ce modèle de service n'est pas tenable et ne résistera pas de manière efficace aux aléas de la vie professionnelle : avec qui et comment tenir ces permanences sur les routes en cas de départ à la retraite, congés, mutations, maladie ? qui sera disponible pour effectuer les mêmes parcours ? comment les contribuables seront-ils prévenus de ces changements ?

Que ces permanences fonctionnent ou non, avouons qu'en haut-lieu ce n'est pas la préoccupation première... l'essentiel sera acquis : les structures ont été supprimées, les emplois avec !

circulez, y'a rien à voir !

Mme Assouline nous apprend donc, et il aura fallu que l'on demande l'inscription de ce point à l'ordre du jour, qu'elle est en attente du retour du directeur général pour nous parler de son projet. Les élus FO ont immédiatement dénoncé cette nouvelle procédure à marche forcée car bien évidemment, personne n'imagine que la direction aura toute latitude pour modifier son projet validé par le DG ! La direction locale a tenté de nous faire croire le contraire... c'est dire le décalage entre le discours et la réalité, celle que nous connaissons après des années où les directions se sont succédées en procédant toujours de la même manière : consultations fantômes, contestations ignorées, projet remonté "en douce" en centrale, puis qui redescend ficelé...

La directrice a ajouté qu'il ne se passera rien en 2020 dans le département. Pour FO, ce n'est pas plus rassurant pour autant d'imaginer des dizaines de suppressions d'emplois concentrées en 2021 et 2022 (la fin du quinquennat étant bien le terme annoncé de cette phase de restructurations) ... cependant, le calendrier de la lutte a ainsi le mérite d'être fixé pour les années à venir, ne lâchons rien !

7) Questions diverses

Le télétravail : Les élus FORCE OUVRIERE ont rappelé que lors du CTL du 20 mars, l'administration avait annoncé le début de la campagne de candidature "télétravail 2019" au début du mois d'avril pour une mise en application à la fin du même mois.

Or avril touchant à sa fin, de très nombreux collègues sont dans l'expectative. Mme Assouline a reconnu le retard, et l'a justifié en expliquant qu'à sa grande surprise aucun bilan n'avait été effectué à ce jour par ses services concernant l'exécution du télétravail au cours de cette 1ère année d'expérimentation qui s'achève. La direction a alors ajouté que la campagne de candidature aura bien lieu, mais une fois le bilan effectué. Cette campagne devrait probablement avoir lieu vers la mi-mai, pour une mise en application vers le 1er juin (2019 !).

les élus FO-DGFIP 2A au CTL :

Matthieu CAILLAUD

Jacqueline MAGESCAS

Alain BOZZI

Erwin ZYS-LAUNAY

Jean-Michel MARIE